

Réunion du Conseil d'Administration FÉDÉ 66

Présents(tes) : Mr BERTRAND Jean Marie, Mme CAVAILLE Anne, Mr HOULNE Jean Marc, Mr MARTIN Philippe, Mr RIBES Michel, Mr SARRAT Claude.

Excusés(ées) : Mme BERTRAND Nadine, Mme GOEYTES Danielle, Mr LACAZE Olivier, Mme YNESTA Carole.

1- Site web de Générations Mouvement FÉDÉRATION DU ROUSSILLON

Une nouvelle version est opérationnelle depuis le 1^{er} novembre 2025.

Le but est de fournir dans un seul environnement et en peu de clics, le maximum d'informations de notre mouvement : FÉDÉRATION DU ROUSSILLON, et ses associations affiliées, fédérations départementales, union régionale, fédération nationale et tous les liens des partenaires, utiles.

Lien du site web de FÉDÉ66 : <https://www.gmouv-federation-du-roussillon.com>

2- Gestion des adhésions 2026

Le Référent SAGA départemental et les référents SAGA des associations doivent contrôler les données minimums par adhérent : nom, nom de naissance, prénom, date de naissance, téléphone(s), email.

Après avoir validé l'adhésion ou les adhésions signalées par les associations, le Référent SAGA départemental gérera les attestations d'adhésion correspondantes qui seront mises à disposition aux associations affiliées.

3- Manifestations prochaines

31- Entre le 10/2025 et le 06/2026 : Une Rifle départementale.

32- Le 21/03/2026 : A.G.O. et A.G.E. de Générations Mouvement FÉDÉRATION DU ROUSSILLON à Vernet-les-Bains (66820). Un message sera prochainement envoyé aux associations affiliées, aux partenaires et aux invités pour avoir un sondage sur leur participation ou non.

33- Du 26/05/2026 au 30/05/2026 : 5 jours/ 4 nuits SALOU. À ce jour une 30aine de participants sont inscrits ; l'organisation demande les chèques pour la mi-décembre 2025 qui seront encaissés le 10/01, 10/02, 10/03 et 10/04.

34- Le 07/06/2026 : Journée conviviale, formule balade à la chapelle d'Arsa + repas festif à la ferme du coin.
35- 09/2026 : Ensemble sur les chemins de la Convivialité 2026.

4- Communication

41- Les adhérents des associations qui souhaitent s'impliquer au sein de leurs associations ainsi que les membres des bureaux peuvent suivre des formations sur les fonctions de Président, Trésorier et Secrétaire ainsi que d'autres formations proposées par l'institut de Générations Mouvement (site : <https://www.ifra-gm.org>)

42- La FÉDÉRATION DU ROUSSILLON souhaite rencontrer les bureaux des associations affiliées du 20 novembre 2025 au 20 mars 2026, un message sera envoyé aux Présidentes, Présidents.

43- Chaque association dispose de pages sur le site de la fédération départementale pour faire passer ses activités, ses manifestations,, ainsi que les attestations annuelles.

5- Partenariat avec Présence Verte

L'association de Vernet-les-Bains CANIGOU RANDO (SAGA n°00222) teste durant ses randonnées la Protection du Travailleur Isolé (PTI), sur le site de la fédération départementale les retours sont visibles.

Le « Abby 460 » est une protection adaptée aux associations dont une des activités est la randonnée.

Lien : <https://www.gmouv-federation-du-roussillon.com/pages/presence-verte.html>

6- Séminaire annuel des présidents de Générations Mouvement

Lire l'annexe I jointe à ce compte rendu

La prochaine réunion sera le 14/01/2026 à 11h45 à Claira (66050) à l'association : Un Sourire à la Vie (SAGA n°00050).

La réunion est terminée à 16h00...

Secrétaire de séance : Michel RIBES

Le contrat Cohésion ARCANGE évolue sans impacter le montant de la cotisation annuelle de Générations Mouvement FÉDÉRATION DU ROUSSILLON qui est de 8,00€ pour 2026 et si le vote de l'A.G.E. de 2026 est favorable restera à 8,00 € pour 2027.

« *Lors du récent Séminaire annuel des présidents, la Fédération nationale vous a présenté les mesures tarifaires qui ont été actées avec Groupama, dans l'optique d'assurer la pérennité du contrat d'assurance Cohésion ARCANGE, fortement menacée depuis plusieurs années par des résultats dégradés.* »

Pour rappel :

• **Au 1^{er} janvier 2026 :**

- *La prime de base est généralisée à 1,90 € par an et par adhésion pour toutes les Fédérations (soit l'option 2 du contrat, incluant le risque épidémie / pandémie),*
- *Le taux de contribution voyage est porté à 2,00% pour tous les voyages signés à partir du 1er janvier 2026,*
- *Le taux de contribution voyage reste à 1,50% pour les séjours Seniors en vacances de l'ANCV.*

• **Au 1^{er} janvier 2027 :**

- *La prime de base rattrape l'inflation constatée depuis 2019 et passe à 2,30 € par an et par adhésion. »*

Lien : <https://www.gmouv-federation-du-roussillon.com/pages/cohesion-arcange.html>

Tableau de la répartition de la cotisation annuelle de Générations Mouvement FÉDÉRATION DU ROUSSILLON

| 2 027 | 2 026 | Libellé | 2 025 | 2 024 | 2 023 | 2 022 | 2 021 |
|--------|--------|--------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| 3,46 € | 3,86 € | Fédération du Roussillon | 3,86 € | 3,87 € | 4,07 € | 4,26 € | 4,23 € |
| 2,00 € | 2,00 € | Fédération nationale | 2,00 € | 2,00 € | 1,70 € | 1,70 € | 1,70 € |
| 2,30 € | 1,90 € | Groupama | 1,90 € | 1,90 € | 1,90 € | 1,90 € | 1,90 € |
| 0,22 € | 0,22 € | Union régionale | 0,22 € | 0,21 € | 0,16 € | 0,13 € | 0,17 € |
| 0,02 € | 0,02 € | AMISGM.FEDE66 | 0,02 € | 0,02 € | 0,17 € | 0,01 € | |

Le montant de la cotisation annuelle est de **8,00€** par personne adhérente par association affiliée à Générations Mouvement FÉDÉRATION DU ROUSSILLON.

Si la même personne est adhérente à plus d'une de ces associations, sa cotisation sera perçue par chaque association.

Exemple : Une personne est adhérente à 2 associations, chaque association percevra 8,00€. La FÉDÉ 66 recevra 16,00€.